

Fiche signalétique

FDS n° : D-40015

Head Recovery Flush

Date d'émission 2015-12-14

Date de révision 2018-08-28

Version 1

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit

Head Recovery Flush pour Xerox Produits

N° de pièce

108R01185
Impika A0006881

Couleur

Incolore

Substance/mélange pur

Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox Corporation
Webster, NY 14580

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité
Adresse de courriel askxerox@xerox.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376
Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Non dangereux

Éléments d'étiquetage

Symbole(s) Aucun requis

Mot indicateur Aucun requis

Mentions de danger Aucun requis

Conseils de prudence Aucun requis

Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Eau	7732-18-5	>90	--	--
Triéthanolamine	102-71-6	1-10	--	--
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	<1	Skin Corr. 1B	--

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes, Si les symptômes persistent, appeler un médecin
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés, Si les symptômes persistent, appeler un médecin
Inhalation	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs, Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle, Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile
Ingestion	NE PAS faire vomir, Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente, Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison, Boire un ou deux verres d'eau

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë	
Yeux	Peut causer une légère irritation
Peau	La substance peut causer une légère irritation de la peau
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Ne pas ingérer
Toxicité chronique	Aucun renseignement disponible

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Protection des sauveteurs	Aucun équipement de protection particulier requis
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂), Produit chimique, Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

Autres informations

Point d'éclair	85-90 °C
Méthode	Vase clos Seta

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle, S'assurer une ventilation adéquate, Équipement de protection individuelle, voir la section 8

Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos
Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte
 Nettoyer la surface contaminée à fond

Référence à d'autres sections

Voir la Section 12 pour plus d'informations
 Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
 Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques ou conditions de stockage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé

Produits incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Composés chlorés

Types d'utilisation particuliers

Agent nettoyant Solvant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées, Douches, Douches oculaires

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection des mains Gants en caoutchouc
Protection de la peau et du corps Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent	Odeur	Ammoniac
État physique	Liquide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Incolore	pH	9.5-11.5
Point d'éclair	85-90 °C	Méthode	Vase clos Seta
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air		
Densité	1.0-1.1		
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	>200 °C		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	<15 cps		
Propriétés explosives	Non explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

Conditions à éviter

Aucun connu

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides, Composés chlorés

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
Hydroxyde dammonium	350 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Sensibilisation : Aucun renseignement disponible
Effets neurologiques : Aucun renseignement disponible
Effets sur les organes cibles : Yeux, Peau

Effets CMR

Effets mutagènes : Devrait pas être mutagène
Toxicité pour la reproduction : Aucun renseignement disponible
Cancérogénicité : Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Autres effets toxiques

Risque d'aspiration : Non applicable

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.
Toxicité sur le milieu aquatique chronique : D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Triéthanolamine	216 mg/L EC50 72 h (Desmodesmus subspicatus) 169 mg/L EC50 96 h (Desmodesmus subspicatus)	LC50 10600 - 13000 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 > 1000 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 450 - 1000 mg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 1386 mg/L 24 h
Hydroxyde dammonium		LC50 = 8.2 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 = 0.66 mg/L 48 h

Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Triéthanolamine	-2.53

Autres effets néfastes

Aucun connu

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballage contaminé

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

État d'inventaire des déchets de la Californie

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Hydroxyde dammonium	Toxic Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut réglementaire de l'OSHA

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

Inventaires internationaux

TSCA

Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	1.0

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydroxyde dammonium	1000 lb			X

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR

61)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Triéthanolamine	102-71-6	1-10		Group I		

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Hydroxyde dammonium	1000 lb	

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit à SAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Triéthanolamine	X	X	X		
Hydroxyde dammonium	X	X	X		

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2015-12-14
Date de révision 2018-08-28
Note de révision Mise à jour du format

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin